

PAEDC Wanze 2030

Plan d'Action en faveur
de l'Énergie Durable et du Climat



Mot de l'échevin de l'énergie

« L'énergie et le climat sont deux matières d'une importance cruciale.

Le climat est une synthèse des facteurs météorologiques (température, pluie, vent) d'un endroit donné pour une période assez longue (30 ans). Il est influencé par une série de paramètres et depuis l'époque industrielle, de grandes quantités de gaz à effet de serre ont été rejetées dans l'atmosphère. Ces gaz accumulés ont eu pour conséquence de retenir la chaleur sur terre et donc de participer au réchauffement climatique.

Consciente de son impact, la Commune de Wanze a dès 2012 adhéré à la Convention des Maires, initiative européenne rassemblant des collectivités locales et régionales désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables. Par cette décision, la Commune s'engageait à atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne à l'horizon 2020. Pour ce faire, la Commune a mis en place en 2014 un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable (PAED 2014-2020).

En 2020, la Commune réitère son engagement et adopte en septembre 2022 à l'unanimité son Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC). Ce PAEDC fait écho à la démarche de la Commune de s'inscrire dans une politique volontariste de réduction des consommations d'énergie et de production de nouvelles énergies propres. Même si certains projets ont un coût, il est important de se positionner vers une démarche influant sur le dérèglement climatique. Nous ne pouvons en faire l'économie.

Les actions du plan sont et doivent être menées aussi bien par les autorités communales que par les citoyens car chacun a, en ses mains, une part de la solution. Nous vous invitons à les découvrir et à participer vous aussi à la démarche « Wanze, une énergie positive pour 2030 », une étape vers le zéro carbone pour 2050. »



Loïc Leroy

Bilan carbone du territoire communal

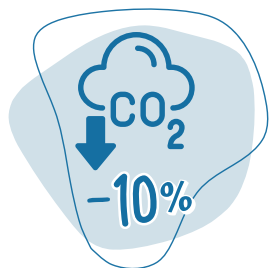
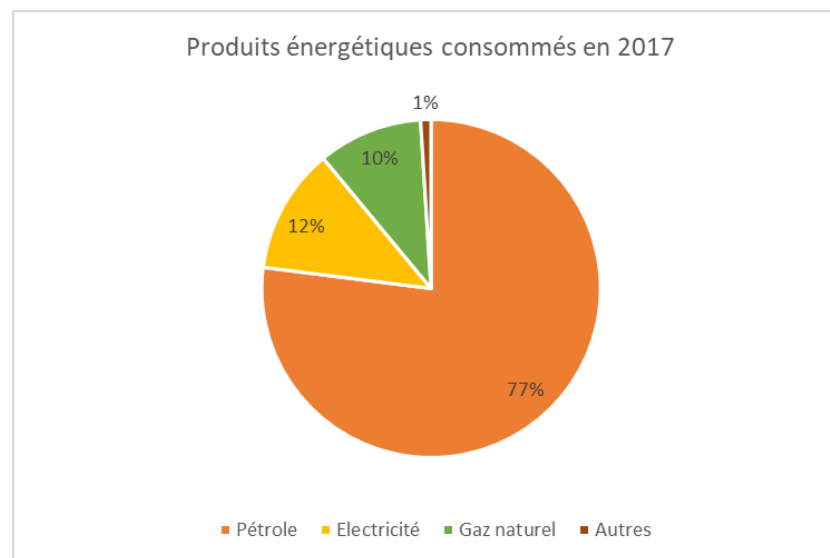
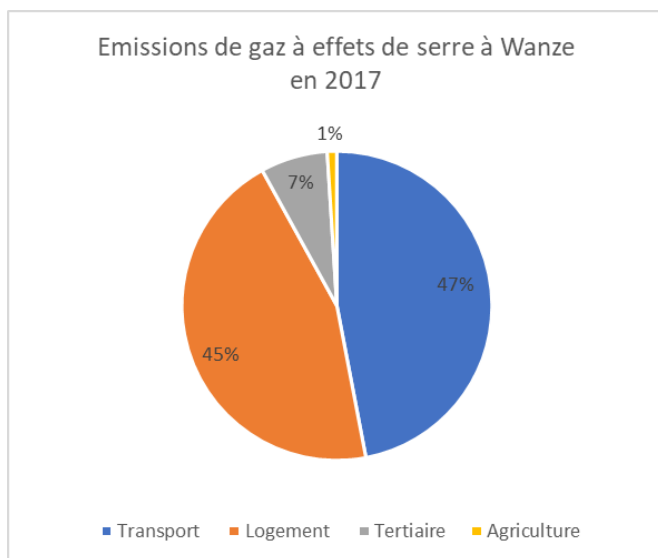
Avant de définir les objectifs à atteindre, il est essentiel de réaliser un diagnostic du territoire. Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient...

La commune a donc réalisé un bilan carbone, c'est-à-dire qu'elle a estimé la quantité de gaz à effet de serre émise sur son territoire.

Les champs d'action les plus appropriés et les opportunités à saisir ont ainsi pu être identifiés.

Pour mémoire : les chiffres repris concernent 2017, année de clôture du PAEDC approuvé en 2019. Une mise à jour est prévue chaque année.

Où en sommes nous ?



Entre 2006 et 2017, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de près de 10%.

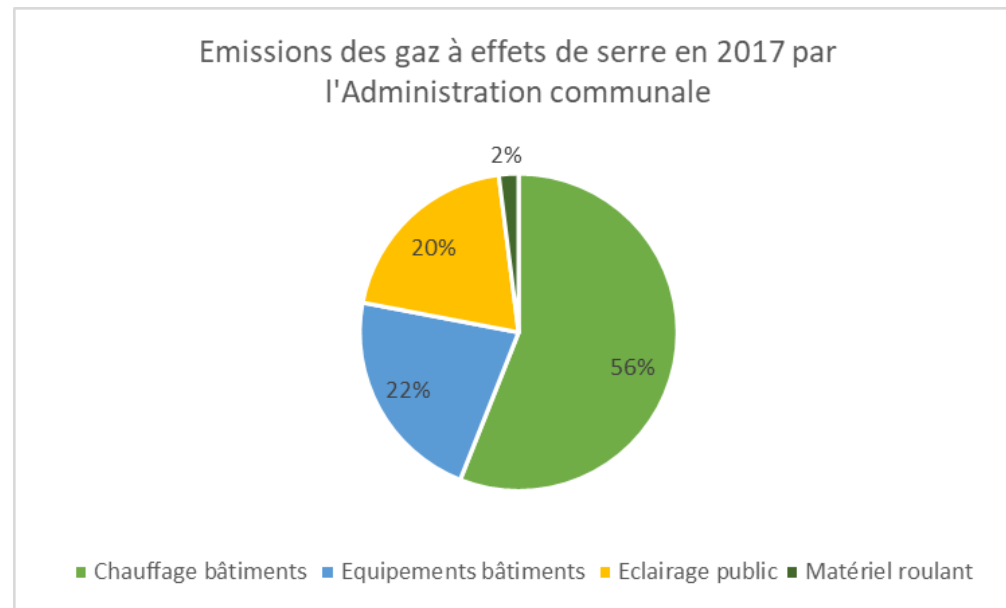
Les secteurs du **transport** et du **logement** sont les deux principaux émetteurs de CO₂, avec près de 90% des rejets.

La dépendance au **pétrole** est très importante avec près de 77% des consommations.

Bilan carbone de l'administration communale



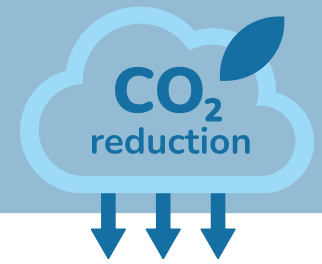
L'Administration communale est déjà active en termes d'énergie et de climat.
Entre 2006 et 2017, elle a réduit ses émissions de gaz à effets de serre de **25 %**.



Plus de la moitié des émissions de CO₂ est produite par le chauffage des bâtiments.

Un important travail d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et des systèmes de chauffage a été entamé et est poursuivi d'année en année.

Objectifs & Philosophie



Objectifs européens à atteindre : **Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030** par rapport à 2006 (année de référence).

Comment ?

A l'aide de trois grands axes d'actions :

- **L'atténuation** : l'ensemble des mesures et politiques engagées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (par ex. changement de comportement en termes de transport, consommation...)
- **L'adaptation** : l'ensemble des mesures prises afin de réduire l'impact des changements climatiques (par ex. végétaliser pour lutter contre les îlots de chaleur, aménager le territoire pour prévenir les inondations...)
- **La précarité énergétique** : une attention particulière est accordée aux ménages précarisés qui sont directement impactés par la crise énergétique.

L'atténuation et l'adaptation sont complémentaires. Le premier axe agit sur les causes, le second prépare aux conséquences du changement climatique. Le tout se décline en 41 fiches actions.

Organisation

Comité de pilotage

La rédaction de ce Plan Climat a nécessité la participation d'élus, d'employés communaux, de représentants de conseils consultatifs et de citoyens, réunis dans un comité de pilotage. Chacun a pu apporter sa vision et son vécu afin de définir les fiches actions les plus proches des besoins du territoire.

Au cours de la mise en œuvre du plan, le comité de pilotage se réunit pour le suivi et la participation concrète à la réalisation des projets.

Coordinateur POLLEC (POLitique Locale Energie Climat)

Pour animer ce comité de pilotage, un coordinateur est désigné. La Commune a notamment reçu un subside spécifique pour ce poste.

Ce Coordinateur a également pour mission de coordonner les différents intervenants qui ont pour tâche de mettre en œuvre le plan. Pour gérer les différents projets, il doit être en mesure de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Ses rapports rendent compte de l'avancement des actions auprès de la Région wallonne et de la convention des Maires, notamment.



Fiches actions d'atténuation des émissions pour 2030



Secteur communal



Afin de réduire la demande en énergie et de montrer l'exemple, l'Administration communale souhaite montrer à tous que chaque action (si petite qu'elle soit) compte.

De nombreux projets sont menés de manière continue pour garder un œil constant sur ses consommations et équipements.

En cours

Comptabilité énergétique des bâtiments communaux

Consommations des bâtiments encodées afin de déceler toutes anomalies d'utilisation ou de problèmes techniques.

Sensibilisation à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du personnel communal et des utilisateurs des bâtiments

Campagne réalisée chaque mois auprès du personnel communal avec un thème spécifique pour changer les comportements.

Commune Zéro Déchet

Engagée depuis 2020 dans la politique Zéro Déchet., la commune mène des projets pour réduire les déchets à la source.

Rénovation de l'éclairage public – passage au LED

Le remplacement de l'éclairage public par du LED sera totalement achevé en 2024.

Chaque année, des améliorations ou remplacement d'équipements ayant un impact positif sur l'environnement sont réalisés.

A venir

Adaptation du cadastre énergétique des bâtiments communaux

Cadastre rédigé en 2012 pour identifier et classer l'ensemble des bâtiments communaux classés en fonction de leur qualité énergétique. Sera actualisé.

Soutien au mouvement « les jeunes pour le climat »

Challenge « O WATT » dans les écoles

Fiches actions d'atténuation des émissions pour 2030



Secteur logement



une opportunité pour les habitants de prendre part aux objectifs du PAEDC.

En cours

Rénovation des bâtiments privés – Opération Rénov'énergie

Entreprendre des travaux économiseurs d'énergie n'est pas chose aisée. Pour accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement, la Commune de Wanze a mis en place depuis 2022 l'opération Rénov'énergie, avec la coopérative Corenove.

Près de 120 ménages wanzois se sont déjà engagés dans la démarche ! Pourquoi pas vous ? Ce projet sera encore disponible en 2024.

Octroi de primes communales

Isolation du toit, des murs et du sol ; audit énergétique ; chaudière biomasse ; chauffe-eau solaire thermique ; appropriation de l'installation électrique et de gaz ; électroménagers indispensables énergétiquement.

A venir

Des **actions d'informations et de sensibilisation** viendront renforcer les projets déjà en place.

Le changement de comportement est un levier important pour réduire les consommations énergétiques des logements.

Constitution d'une bibliothèque regroupant les informations utiles à la rénovation/construction

Organisation d'atelier TupperWatt

Sensibilisation des citoyens à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie

Fiches actions d'atténuation des émissions pour 2030



Secteur transport



En cours

Placement de bornes de rechargement électrique dans l'espace public

La commune dispose de :

- une double borne de rechargement pour voiture électrique sur le parking de l'administration communale. 6 bornes supplémentaires sont prévues dans le cadre du plan d'électromobilité de la Région wallonne
- 7 bornes de rechargement pour vélo électrique disponibles à l'Administration communale, à la piscine, au hall omnisport et Place Faniel.

Octroi de primes pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique neuf

Une prime pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique existe depuis 2012. 449 primes ont été octroyées depuis cette date.

A venir

Développement de la mobilité alternative

Sensibilisation des conducteurs à l'éco-conduite

Fiches actions d'atténuation des émissions pour 2030



Production d'énergie renouvelable

Plusieurs possibilités sont offertes tant pour la production d'électricité que pour les besoins de chaleur.

Il s'agit principalement :

- du photovoltaïque ;
- de l'éolien ;
- de la technologie pompe à chaleur.

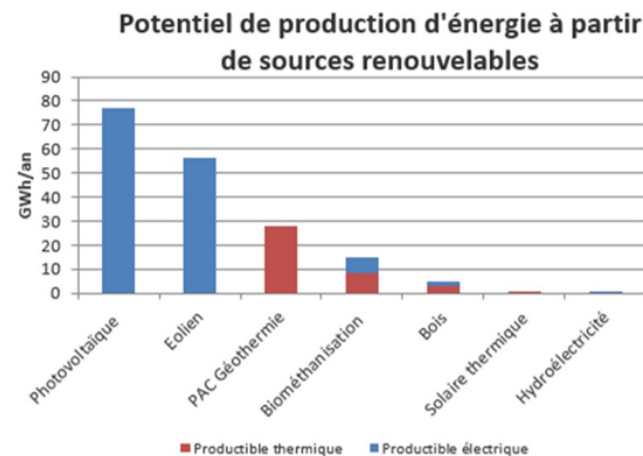
En cours

Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux

La Commune installe depuis plusieurs années des panneaux solaires sur ses bâtiments (écoles et Administration). L'objectif est de poursuivre ce déploiement sur le maximum de bâtiments publics pour bénéficier de cette énergie.

Investir dans le secteur éolien (et dans les Energies Renouvelables)

La Commune a adhéré à l'Intercommunale Trans&Wall qui participe à la mise en place d'éoliennes.



A venir

Etude de faisabilité d'une unité de biométhanisation

Le principe de la biométhanisation est de faire fermenter les déchets organiques en absence d'oxygène, procédé similaire à celui qui se produit naturellement dans le système digestif des vaches. Pour alimenter cette unité, des sous-produits agricoles (fumier...), déchets verts... peuvent être utilisés.

Fiches actions d'atténuation des émissions pour 2030



Secteur des entreprises



En cours

Sensibiliser les agriculteurs à mettre en place des actions d'atténuation

Le Parc Naturel Burdinale Mehaigne accompagne les agriculteurs dans leur pratique via notamment : l'implantation de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), la conservation des prairies permanentes, ainsi que la plantation de haies et vergers pour stocker le carbone.

Promotion des circuits courts

L'action de soutien de l'activité économique locale #Wanzelocal, menée par de l'Agence de Développement Local (ADL) de Wanze, participe à la promotion des circuits-courts. En effet, elle comprend notamment la communication des activités économiques locales - y compris les circuits-courts - par le biais du site internet, des réseaux sociaux et d'une newsletter. L'ADL a aussi initié depuis peu des visites des restaurateurs chez les producteurs, afin de mettre encore plus de local dans les menus.

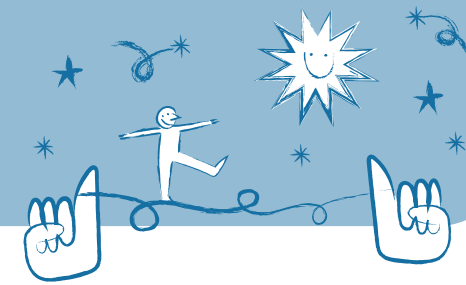
Sensibilisation des entreprises à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie

Le GAL Burdinale Mehaigne a rédigé une brochure à destination des entreprises pour les aider dans leur transition énergétique (diagnostic, primes, financements...). L'ADL a lancé en 2023 un appel à projets « Développement Durable - Efficacité Énergétique - Énergies renouvelables », inspiré de ce que faisait le GAL. Deux entreprises ont été primées. Le label entreprises éco-actives - qui a pour objectif de récompenser les entreprises qui ont initié une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie - a été décerné à 6 entreprises de la commune.

A venir

Installation de systèmes de production d'Énergie Renouvelable dans les entreprises

Fiches actions d'Adaptation au changement climatique



Avec les changements climatiques annoncés, certains phénomènes vont s'accroître : inondations, ruissellement, sécheresse, canicule... une réponse adéquate est exigée pour s'adapter, rendant ainsi le territoire résilient.

A cette fin, les services communaux œuvrent en permanence pour favoriser l'accueil de la biodiversité, végétaliser les espaces publics, pallier l'absence d'usage des produits phytosanitaires...

En cours

— **Plantation pour lutter contre les îlots de chaleur**

— **Cimetières nature**

— **Préserver et développer la biodiversité**

— **Lutter contre les effets des inondations**

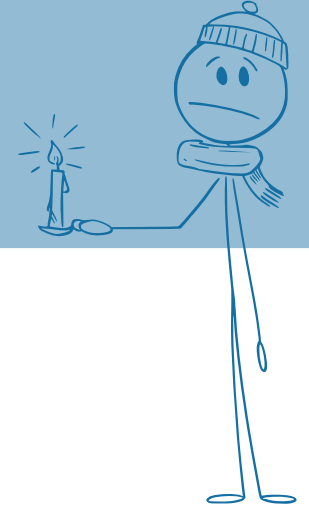
Ce thème comprend plusieurs axes d'actions que sont :

- l'acquisition d'une parcelle rue Delhalle pour la soustraire de l'urbanisation
- la désignation d'un bureau d'études pour étudier des sites touchés par les coulées boueuses ;

— **Adaptation du réseau électrique par le Gestionnaire de Réseau de Distribution**

Une cabine haute tension est en cours de déplacement pour la soustraire des inondations.

Fiches actions pour lutter contre la précarité énergétique



En cours

— Tuteur énergie du CPAS au service de la population

Conseils pratiques aux Wanzois afin de réduire les frais liés à leur consommation d'énergie, que ce soit par rapport à leur comportement ou à l'équipement de leur logement.

En 2023, ce sont près de 125 ménages qui ont été accompagnés.

— Octroi de primes communales à l'énergie pour les bénéficiaires du CPAS

Sur base du suivi assuré par le Tuteur Energie, certains ménages peuvent introduire une demande de prime communale pour l'isolation des conduites de chauffage, l'entretien d'une chaudière ou encore l'installation d'une chasse d'eau économique.

A venir

— Collaboration Tuteur énergie & conseiller énergie

Envie de participer et d'agir pour un territoire neutre en carbone et adapté aux défis climatiques ?



Service Energie
www.wanze.be

